



Mise à jour : Mai 2023

## L'huissier de justice dans le monde

### SLOVAQUIE

Nom (singulier et pluriel) : **Súdny exekútor / Súdni exekútori**

#### Présentation

##### Généralités

Environ 250 huissiers de justice travaillent dans huit arrondissements, qui correspondent aux juridictions des cours d'appel. En Slovaquie, il existe un tribunal spécialisé qui traite de l'agenda de l'exécution et ses procédures se caractérisent par un degré élevé de dématérialisation. Les dossiers d'exécution sont attribués aux huissiers de justice par le tribunal au moyen d'une sélection aléatoire basée sur le « principe du district ». Les règles de sélection aléatoire tiennent compte du montant de la créance monétaire et délèguent séparément les créances alimentaires et les obligations non monétaires. Les huissiers de justice ont un statut de professionnels indépendants. Ils travaillent avec environ 150 stagiaires ou assistants et environ 500 employés.

##### Formation

###### Formation préalable et continue des huissiers de justice

Pour devenir huissier de justice, cinq années d'études de droit sont nécessaires. Le candidat doit être compétent juridiquement et moralement. Il existe une formation initiale pour les futurs huissiers de justice. Cette formation est obligatoire. La formation initiale consiste en la pratique du droit pendant cinq ans, dont au moins trois ans doivent être passés en qualité d'huissier de justice stagiaire. Le stagiaire doit réussir l'examen professionnel prévu par la Chambre et, ensuite, réussir la procédure de sélection menée par le Ministère de la Justice. La formation continue des huissiers de justice est également obligatoire. Les modalités de cette formation continue sont prévues par le règlement intérieur de la Chambre. Les événements relatifs à la formation sont fournis par le Comité éducatif de la Chambre.

###### Formation continue des collaborateurs d'huissiers de justice

Des formations continues sont également proposées aux personnels des huissiers de justice, également dispensées par le Comité éducatif de la Chambre.

##### Conditions d'exercice de la profession

L'examen professionnel et la réussite à la procédure de sélection menée par le ministère de la justice comme indiqué ci-dessus sont des conditions indispensables à l'exercice de la profession d'huissier de justice. Les huissiers de justice sont nommés par le ministre de la Justice. Un huissier de justice ne peut exercer ses activités au sein d'une structure qui comprend un autre huissier de justice.



Mise à jour : Mai 2023

La profession est représentée au niveau national par la **Chambre slovaque des huissiers de justice**.

### Obligations de l'huissier de justice et règles éthiques

L'huissier de justice est soumis, notamment mais non limitativement, aux obligations suivantes relatives à ses activités :

- Interdiction d'instrumenter dans certains cas.
- Cas et conditions dans lesquels l'huissier de justice doit exercer personnellement ses activités.
- Obligations concernant les activités professionnelles de l'huissier de justice.
- Conditions de conservation des archives de l'huissier de justice.
- Obligation de tenir une comptabilité.
- Obligation d'avoir un compte spécifiquement destiné au dépôt des fonds collectés pour le compte des parties à la procédure.
- Obligation de respecter le tarif prévu par la loi.
- Obligation pour l'huissier de justice de se soumettre au contrôle de ses activités.
- Obligation de respecter des règles éthiques et/ou déontologiques.
- Secret professionnel.
- Obligation de souscrire une assurance responsabilité civile et professionnelle.

Il existe des règles d'éthique et/ou de déontologie applicables à la profession d'huissier de justice. Les règles disciplinaires s'appliquent à la profession d'huissier de justice. Les huissiers de justice sont soumis au pouvoir disciplinaire de la Cour administrative suprême de la République slovaque.

### Activités exercées par les huissiers de justice

#### Exécution des décisions de justice

L'huissier de justice est chargé de l'exécution des décisions de justice, notamment les mesures d'exécution suivantes :

- Saisie des biens corporels entre les mains du débiteur.
- Saisie d'un bien meuble entre les mains d'un tiers.
- Saisie des biens incorporels.
- Saisie des revenus.
- Saisie des sommes dues au débiteur entre les mains d'un tiers.
- Saisie des biens incorporels autres que les fonds dus au débiteur.
- Gel des avoirs du débiteur.
- Collecte de biens corporels qui doivent être remis en vertu d'une décision de justice.
- Saisie des véhicules à moteur.
- Saisie des navires.
- Saisie des avions.
- Saisie des cultures.
- Saisie de biens contenus dans un coffre-fort.
- Expulsions.
- Mesures conservatoires sur les biens corporels du débiteur.



Mise à jour : Mai 2023

- Mesures conservatoires sur les biens incorporels du débiteur.
- Mise en place d'une saisie judiciaire provisoire sur les biens incorporels du débiteur.
- Vente aux enchères forcée physique (par opposition à Internet) de biens corporels saisis par l'huissier de justice dans le cadre d'une procédure pertinente.
- Vente aux enchères publiques forcée de biens corporels.
- Vente forcée aux enchères publiques de biens immatériels.
- Vente aux enchères publiques forcée de biens immobiliers.
- Répartition des biens collectés lors de la vente aux enchères forcée de biens corporels aux créanciers.
- Répartition des biens collectés lors de la vente aux enchères forcées de biens immobiliers aux créanciers.

Lorsqu'il est chargé de l'exécution, l'huissier de justice a accès aux informations sur le patrimoine du débiteur. La plupart de ces informations peuvent être obtenues par communication électronique.

Si une créance alimentaire est exécutée, une créance non pécuniaire ou si le débiteur ne présente pas de déclaration de patrimoine, l'huissier de justice est en droit d'imposer une mesure coercitive :

- Amende pécuniaire.
- Conservation du permis de conduire.
- Moyens techniques empêchant l'utilisation d'un bien.
- Rétention du certificat d'immatriculation du véhicule.

### **Signification des actes judiciaires et/ou extrajudiciaires**

L'huissier de justice peut signifier des actes judiciaires en matière civile dans des situations procédurales particulières. L'huissier de justice ne peut signifier des actes extrajudiciaires en matière civile, commerciale ou pénale.

### **Vente aux enchères publiques forcée**

L'huissier de justice peut procéder à la vente aux enchères publiques forcée des biens suivants :

- Vente aux enchères en personne (par opposition à Internet) de biens meubles saisis par l'huissier de justice ;
- Vente aux enchères en personne (par opposition à Internet) de biens incorporels saisis par l'huissier de justice ;
- Vente aux enchères en personne (par opposition à Internet) d'entreprises saisies par l'huissier de justice ;
- Vente à personne (par opposition à Internet) de biens incorporels saisis par l'huissier de justice ;

Il n'existe pas de plateforme d'enchères électroniques en Slovaquie.

### **Vente aux enchères publiques volontaire**

L'huissier de justice ne peut procéder à la vente aux enchères publiques volontaires de biens.



Mise à jour : Mai 2023

<b>Autres activités (X = oui)</b>	
Recouvrement de créances	
Constats	Lorsqu'il est requis par une personne physique ou morale uniquement de délivrer un certificat de non-exécution d'une obligation non monétaire. Ce certificat aide la personne autorisée à engager une procédure d'exécution concernant une créance non pécuniaire.
Séquestre	
Conseil juridique	
Procédures de faillites	
Missions confiées par le juge	<b>X</b>
Médiation	
Représentation des parties devant les juridictions	
Rédaction d'actes sous-seing privé	
Service des audiences	
Administration d'immeubles	